

Toutes les fois que les corps extérieurs se mettent en rapport avec nos organes il y a, avons-nous dit, une *impression* produite. — Avant M. Durand, aucun physiologiste que nous sachions ne s'est demandé ce qu'était l'impression en elle-même, et n'a cherché à savoir si elle ne dérivait pas, ainsi que sa transmission, de faits subordonnés aux lois qui régissent la matière.

Il est admis, par tous les physiciens, que toutes les fois que deux corps de nature ou seulement de température différente sont mis en contact, il se développe de l'électricité. — Il suffit donc de la simple application d'un corps sur nos sens ou, autrement dit, d'une *impression*, pour qu'un dégagement électrique ait lieu, et ce dégagement sera d'autant plus marqué qu'il y aura action chimique, pression, frottement, etc., ou que nos sens seront impressionnés par un des fluides considérés par les physiciens, comme des formes, des émanations du fluide électrique lui-même, tels que la lumière et le calorique. L'électricité développée de cette manière est transmise par les nerfs qui sont bons conducteurs, jusqu'au centre cérébro-spinal où réside le *principe sentant*. C'est ainsi que l'auteur explique les *sensations* qui varient suivant l'appareil organique qui a été impressionné suivant que les agents extérieurs ont été mis en contact avec le sens du *toucher*, de l'*ouïe*, de la *vue*, etc.

Il se produit incessamment dans l'intimité de nos organes, des phénomènes de composition et de décomposition chimique, de capillarité ; des changements de température etc. Or, il est démontré que, dans toutes ces circonstances, il y a dégagement d'électricité. Il doit donc y avoir aussi dans l'accomplissement des actes de la vie de nutrition comme dans ceux de la vie de relation de l'électricité produite.

Il est démontré expérimentalement, que des courants électriques se forment au sein des organismes vivants, donc il y a dans ces organismes des conditions physiques et chimiques sous l'influence desquelles il y a un dégagement incessant d'électricité.

La sensation, produite par une étincelle électrique, est connue de tout le monde. Cette sensation a été nécessairement précédée d'une impression et de la transmission du fluide par les conducteurs nerveux. Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'électricité produite par le contact d'un corps avec nos organes, ou de tout fluide électrique autre que celui qui provient directement de machines?

Provenant de toutes les sources que nous avons indiquées, l'électricité, accumulée dans les centres nerveux, peut être mise en mouvement par un principe spécial, par l'âme, d'où résultent les actes de *volition*.

L'auteur distingue soigneusement le *principe animal* ou l'âme du *principe vital* ou végétatif. Le premier préside aux actes *sensitifs* et *volitifs* ; le second, aux actes *végétatifs* ou de *nutrition*.